

RÈGLEMENT DES CONSULTATIONS DES LIVRES PRÉCIEUX ET DES ARCHIVES GUIDO GEZELLE
--

Outre le règlement général pour le visiteur de la Bibliothèque Municipale de Bruges, des conditions spécifiques sont en vigueur pour la consultation des documents du Fonds Historique (manuscrits, incunables) et des Archives Guido Gezelle:

1.

La consultation de documents du Fonds Historique et des Archives Guido Gezelle se fait uniquement sur rendez-vous avec le responsable (pas de consultations le samedi):

Fonds Historique : M. Ludo Vandamme
Tél. : 00-32-50/47.24.12
E-mail : Ludo.Vandamme@brugge.be

Fonds Guido Gezelle : Mme Els Depuydt
Tél. : 00-32-50 / 47.24.28
E-mail : Els.Depuydt@brugge.be

2.

La consultation de documents du Fonds Historique et des Archives Guido Gezelle n'est possible que quand les conditions suivantes sont remplies:

- Le lecteur a présenté sa carte d'identité avec photo;
- Le lecteur a lu le '*Règlement des consultations des livres précieux et des archives Guido Gezelle*' et les '*Indications pour la consultation de documents précieux et fragiles*';
- Le lecteur a rempli le formulaire de demande de documents du Fonds Historique et des Archives Guido Gezelle.

3.

Les documents précieux disponibles sur un autre support ne peuvent pas être consultés. Bon nombre de manuscrits et de journaux sont disponibles sur microfilm, et il existe des éditions des documents et autographes provenant des Archives Guido Gezelle. Les poèmes autographes de Guido Gezelle sont disponibles sur photo et sur scan, de sorte que les originaux ne peuvent plus être consultés. Grâce à la disponibilité de reproductions photographiques et numériques, la manipulation physique des originaux est de plus en plus limitée.

4.

La consultation de documents précieux se fait sur place, au premier rang des tables de la salle de lecture de la bibliothèque. Le prêt à titre temporaire n'est possible que dans le cadre d'une exposition.

5.

Le lecteur est tenu de traiter les documents précieux avec soin. Veuillez lire le document '*Indications pour la consultation de documents précieux et fragiles*' de manière attentive avant la consultation. Ce document contient des renseignements importants sur la manipulation correcte de livres précieux et fragiles. Le vol et l'endommagement volontaire des documents donnent lieu à la suspension comme membre de la Bibliothèque Municipale de Bruges, à l'exclusion ou à la poursuite judiciaire.

6.

Pour des motifs de préservation et de conservation il est inderdit de photocopier les documents précieux. À condition d'avoir obtenu la permission explicite du responsable (voir ci-dessus), vous pouvez faire des photos sans flash. Ces photos doivent être destinées à l'usage privé; l'usage commercial est strictement interdit. Veuillez faire parvenir une liste des documents et pages photographiés au personnel. Pour commander des scans de haute qualité (scanner professionnel A1), contactez le responsable (voir ci-dessus).

7.

Dans le cas où votre recherche à base d'un document provenant de notre Fonds Historique ou de nos Archives Guido Gezelle résulte en une publication, nous vous invitons à faire don d'un exemplaire à la Bibliothèque Municipale de Bruges. Ainsi vous contribuerez au développement de notre collection documentaire, qui est à la disposition des visiteurs de notre bibliothèque.